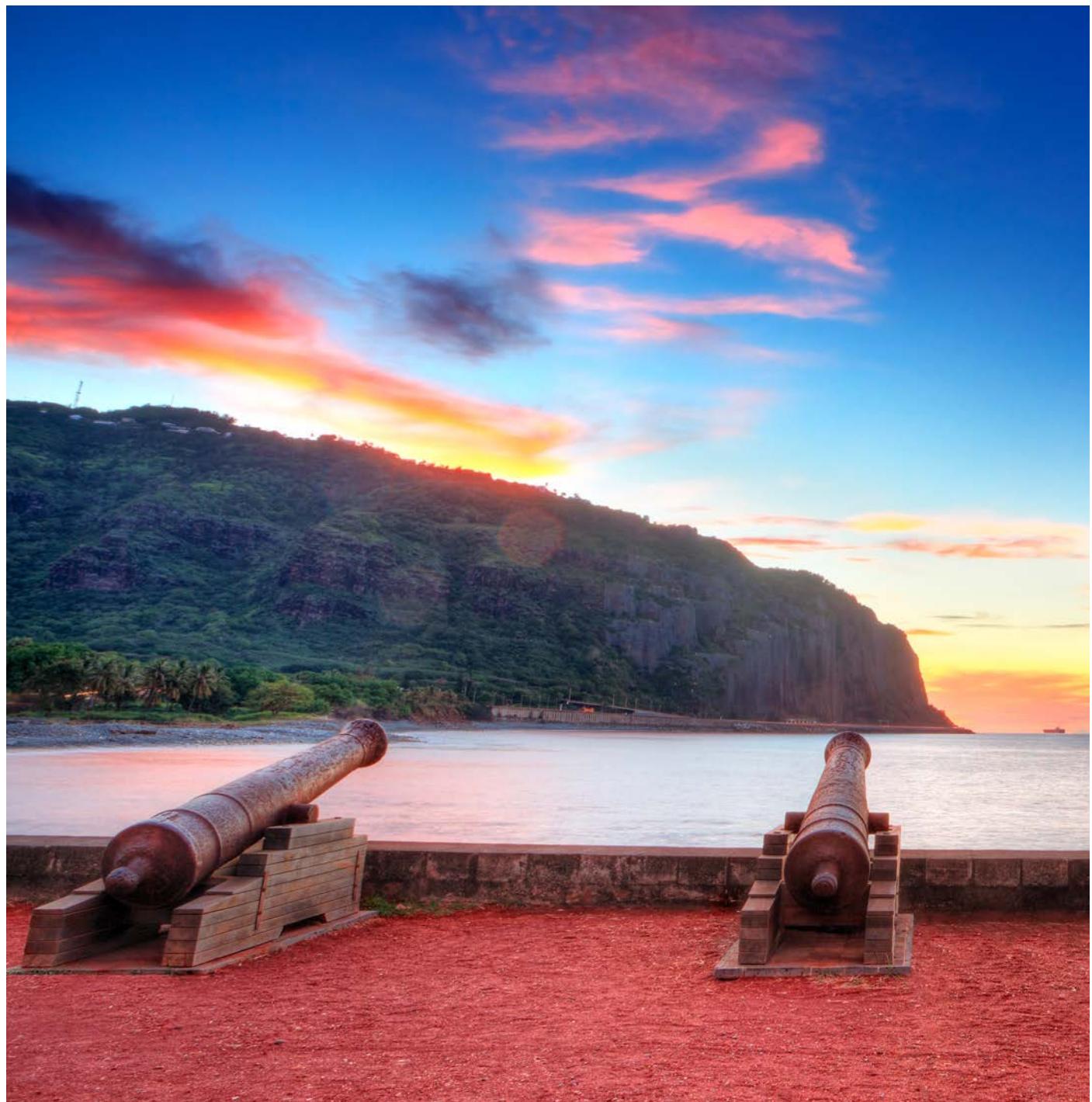




ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



INNOVER POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES DIONYSIEN.NES



ERICKA BAREIGTS

Maire de Saint-Denis



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*

.....
La Ville de Saint-Denis continuera sa transformation en 2023 à œuvrer pour le bien-être des Dionysien.ne.s. Malgré un contexte international, national et local tendu, qui nous incite à davantage de vigilance, nous poursuivrons la mise en œuvre de notre projet de mandat pour le développement moderne, ambitieux, fraternel et solidaire de notre territoire. Les orientations budgétaires de 2023 sont cohérentes avec nos engagements politiques. En effet, l'année prochaine les taux d'imposition n'augmenteront pas à Saint-Denis, comme cela est le cas depuis 2017. Grâce à une stratégie budgétaire sérieuse et crédible, nous amplifierons un programme d'investissements volontariste et ambitieux contribuant à faire de Saint-Denis, une Ville capitale attractive et où il fait bon vivre. Nous continuerons également à travailler pour l'avenir de nos enfants dans une logique de développement durable visant à remettre l'humain au centre de notre Ville.
.....

En 2023, l'équipe municipale reste mobilisée pour le mieux-être des Dionysien.nes. Dans un contexte international, national et local tendu, la Ville développe son esprit proactif et innovant, afin de maintenir son engagement au service de tous.tes les citoyen.nes. L'équipe municipale continuera notamment à développer le programme politique pour lequel elle a été élue. Elle poursuivra pour cela les projets engagés en 2022, en lancera de nouveaux et renforcera certaines de ses actions.

Les 5 axes de développement de la Ville pour 2023 :

- Un projet moderne et efficient aux ressources humaines et financières maîtrisées,
- Une stratégie de l'hyperproximité pour mieux servir la population,
- Un objectif fort de développement humain imprégnant l'action municipale,
- Une vision du territoire ambitieuse et moderne,
- Une logique vertueuse de développement durable et de respect d'un urbanisme écologique.

UN PROJET MODERNE ET EFFICIENT AUX RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES MAÎTRISÉES



GÉRARD FRANÇOISE

élu délégué aux finances

« Le maître mot de ces orientations budgétaires pour 2023 est le pilotage. Même si, globalement, la situation économique et la situation sociale sont tendues, avec beaucoup d'incertitudes sur l'inflation, les pénuries, etc., la Ville ne baisse pas la garde et ne tombe pas dans une spirale négative. Nous continuons à investir, à déployer le programme politique choisi par les Dionysien.nes en 2020.

Sur le volet solidarité, par exemple, nous maintenons nos objectifs sur la gratuité des cantines, sur la gratuité des bus pour nos jeunes, et sur les initiatives citoyennes au travers d'un budget associatif de plus de 30 millions d'euros.

Ville moderne, Saint-Denis maintient ses ambitions tout en améliorant l'efficience de ses services et de ses ressources. L'équipe municipale pourra ainsi continuer à mettre en œuvre le projet de transformation pour laquelle elle a été élue : la construction d'une Cité du vivant et du bien-vivre ensemble, au travers d'une action volontariste en faveur de l'hyperproximité, la solidarité, l'éducation, la citoyenneté, l'épanouissement des individus et le développement durable.

La réalisation de ces ambitions passera par des décisions fortes et structurantes, construites de manière collective, et par une optimisation de la ressource financière et humaine, plus engagée, plus ouverte et plus participative, intégrant l'évaluation de l'impact écologique et sociale des actions.

UN ÉQUILIBRE PRÉSERVÉ MALGRÉ LES CRISES SUCCESSIVES

Grâce à un pilotage financier efficace qui a permis de préserver les grands équilibres, la Ville entend poursuivre en 2023 le développement de ses actions, malgré une conjoncture incertaine.

Ainsi, avec un niveau moyen d'épargne supérieur à 13 millions d'euros – niveau important comparé à des villes similaires –, un recours modéré à l'emprunt et une dette maîtrisée et sécurisée, la municipalité pourra

- éviter la hausse des taux d'imposition pour la Ville,
- conserver un programme d'investissements ambitieux afin de réaliser son projet de mandat

UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES AGENTS DE LA VILLE

La Ville maintiendra en 2023 les mesures en faveur du personnel de la commune, en matière d'action sociale et de pouvoir d'achat. Des actions fortes seront ainsi mises en œuvre, comme le développement de la mobilité interne et de la formation en fonction des besoins des territoires de la Ville, l'augmentation de la participation aux titres-restaurants, la revalorisation des salaires, etc. Une attention particulière sera également portée à la solidarité, la cohésion et la bienveillance, au service du bien-être au travail.

Par ailleurs, grâce à notre pilotage et à notre stratégie, nous maintenons des ratios très intéressants. Nous finirons ce mandat avec une épargne nette (qui est un indicateur de la bonne santé des collectivités) à plus de 12 millions d'euros, traduisant une bonne capacité d'investissement. Le ratio de désendettement reste quant à lui modéré puisqu'il sera de 7 années à fin 2023 (alors qu'il est souvent de l'ordre de 10 à 12 ans pendant les périodes de « turbulences »). Enfin, et surtout, nous ne remettons pas en cause les taux d'imposition.

Les finances de la Ville restent saines malgré un contexte économique très incertain contraint. On maintient le cap !

LA MODERNISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Saint-Denis, 19ème commune de France, poursuivra en 2023 la modernisation de ses systèmes d'information afin de disposer d'outils numériques performants et sécurisés (protection contre les cyber-attaques, adaptation au télétravail, sécurisation des échanges, modernisation des Archives communales, etc.). Ces actions participeront à maintenir le bon fonctionnement des services.

UNE POLITIQUE D'ACHATS PLUS RESPONSABLE

Attachée à la maîtrise de ses dépenses comme à la préservation de l'environnement, la Ville de Saint-Denis est déjà engagée dans une démarche d'achats responsables. 2023 étant marquée par une conjoncture économique défavorable et un manque de visibilité, l'équipe municipale souhaite mettre en œuvre un pilotage plus moderne de ses achats, pour plus de performance et de sécurité. La cartographie et la planification des achats permettra de mutualiser les besoins et ainsi réduire les coûts. L'animation de la fonction permettra de gagner en flexibilité et en efficacité, notamment concernant la passation des marchés publics. L'optimisation de la politique d'achats socialement et environnementalement responsables permettra d'améliorer encore la valorisation du tissu local, l'insertion sociale et la démarche éco-responsable en place et d'offrir une meilleure qualité de service aux Dionysien.nes.

UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION AU SERVICE DU VIVRE-ENSEMBLE

S'appuyant sur sa Police Municipale, la Ville renforcera ses actions en faveur de l'environnement (principe du pollueur-payeur) et de la tranquillité publique, en lien avec la Police Nationale.

Sa stratégie d'actions, qui vise à améliorer le cadre de vie quotidien des Dionysien.nes, s'articule autour de 3 axes majeurs :

- le renforcement de la prévention primaire (politique éducative, politique d'insertion, de gestion de l'espace public, soutien aux associations de quartiers, politique sportive et culturelle, Plan d'action en faveur de la jeunesse) et la construction de la citoyenneté,
- la mise en œuvre de la protection globale des victimes,
- le maintien de la tranquillité publique et la promotion du vivre ensemble.

L'HYPERPROXIMITÉ POUR MIEUX SERVIR LA POPULATION



JEAN-FRANÇOIS HOAREAU

Élu délégué aux travaux et au patrimoine foncier

« Saint-Denis maintient pour 2023 son engagement d'accompagnement et de service envers les Dionysien.nes. La Ville a souhaité placer l'hyperproximité au cœur de son projet, et elle restera le fil conducteur de ses actions sur l'ensemble des vingt secteurs de la commune.

Les investissements programmés en faveur du verdissement de la Ville, de l'amélioration des services publics, de la modernisation des équipements et du développement du numérique et des activités économiques de proximité, le renforcement en personnel des mairies annexes pour offrir aux habitants dans les quartiers un service public de qualité en sont la preuve. »

Pour agir au plus proche des Dionysien.nes, la Ville de Saint-Denis maintient et développe une stratégie d'hyper proximité qui imprègne l'ensemble de ses actions sur le territoire.

L'EMBELLISSEMENT « VERT » DE LA VILLE

Poursuivant sa volonté de faire de Saint-Denis une Ville-jardin, la municipalité développera en 2023 différents aspects de sa politique de verdissement et d'embellissement de la ville :

- entretien et nettoyage quotidien des espaces publics : squares, parcs, espaces verts, toilettes, voiries (2 millions d'€),
- création de nouveaux espaces verts dans les quartiers et sur les grands axes (600 000 €).

UN SERVICE PUBLIC AU CŒUR DE LA STRATÉGIE D'HYPERPROXIMITÉ

La Ville souhaite consolider, moderniser et adapter son offre de service auprès des Dionysien.nes des 20 secteurs de la Ville afin de leur faciliter l'accès au droit. Une action d'amélioration continue qui passera en 2023 par le travail des 350 agents des 13 mairies annexes et 7 centres municipaux : recherche d'une plus grande efficacité, participation grandissante à la mise en œuvre des politiques publiques déployées par la Ville (en matière de jeunesse, de démocratie participative, de développement économique, etc.), amélioration de la qualité de service des CCAS au plus près des usagers, etc.

L'amélioration du cadre de travail des agents et du confort d'accueil dans les espaces publics et équipements municipaux sera également une priorité pour 2023, avec le renouvellement d'opérations de nettoyages dans la Ville, la poursuite de la réhabilitation de mairies annexes et centres municipaux, de la rénovation de bâtiments scolaires et équipements sportifs et de la modernisation des restaurants scolaires.

Les activités économiques établies sur le domaine public feront également l'objet d'un travail en collaboration avec les 20 territoires de la Ville, afin d'optimiser et dynamiser les activités existantes et à venir. Parmi les espaces concernés : les abords des stations de téléphérique Chaudron et Bancoul, le mail du Chaudron, l'Allée des Cocotiers (qui accueillera à nouveau le marché des Camélias au 1er trimestre), etc.



LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Attaché à la modernisation de ses équipements et infrastructures, la Ville entamera en 2023 les études d'avant-projet pour la réhabilitation du Grand Marché et démarrera les travaux de réfection de l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis.

5 à 6 M€ seront également affectés aux travaux sur la voirie communale, tant pour des axes à fort passage que pour des voiries de quartiers nécessitant une amélioration.

SAINT-DENIS, VILLE NUMÉRIQUE

Ville moderne, Saint-Denis poursuivra la transformation de son territoire et de ses infrastructures pour tendre vers une ville plus smart, plus sécurisée et moins consommatrice d'énergies.

Ainsi 2023 verra l'extension de la fibre optique sur plusieurs sites municipaux, le déploiement du Wifi public sur 23 sites (100 000 €), la mise en œuvre de solution de stockage de données (450 000 €), l'acquisition d'équipements informatiques pour la Ville (400 000 €) et les écoles (300 000 €), etc.

2023 sera également l'année du déploiement de l'école numérique. En effet, les 44 écoles élémentaires de la Ville sont équipées de 116 mallettes numériques (1 624 tablettes, 116 Ordinateurs portables, 116 rétroprojecteurs, 116 routeurs wifi, 116 caissons + gestion logicielle), nécessitant le câblage informatique des 844 salles de classe. 15 écoles sont d'ores et déjà entièrement câblées. En 2023, le câblage du reste des écoles s'achèvera avec un investissement de 800 000 €.

Par ailleurs, l'usure implique un remplacement régulier des tablettes évalué à 110 000 € pour 2023.

Les 17 500 élèves de la Ville de Saint-Denis, leurs parents et les enseignants disposent déjà d'un accès sécurisé à un Espace Numérique de Travail (ENT). Un projet d'organisation sera mené en 2023 avec toute la communauté éducative et les parents afin de promouvoir l'accès et l'utilisation de l'ENT pour en faire l'outil de communication privilégié de la Ville avec tous les autres membres de la communauté éducative (parents, enseignants, personnel).

Valoriser le patrimoine économique existant dans les quartiers

La Ville de Saint-Denis a déjà entamé plusieurs actions pour dynamiser l'économie sur ses territoires. En 2023, la commune poursuivra cet objectif par :

- la modernisation et la mise aux normes de locaux afin favoriser l'accès à des locaux économiques aux primo-entrepreneurs (400 000 €),
- la valorisation des 85 Ecobox pour renforcer leur attractivité (signalétique des 19 villages, clôtures, ombrage, espaces communs, etc.),
- la redynamisation des locaux économiques vacants, pour favoriser l'attractivité de la Ville.



UNE VILLE QUI PLACE LES CITOYEN.NES AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

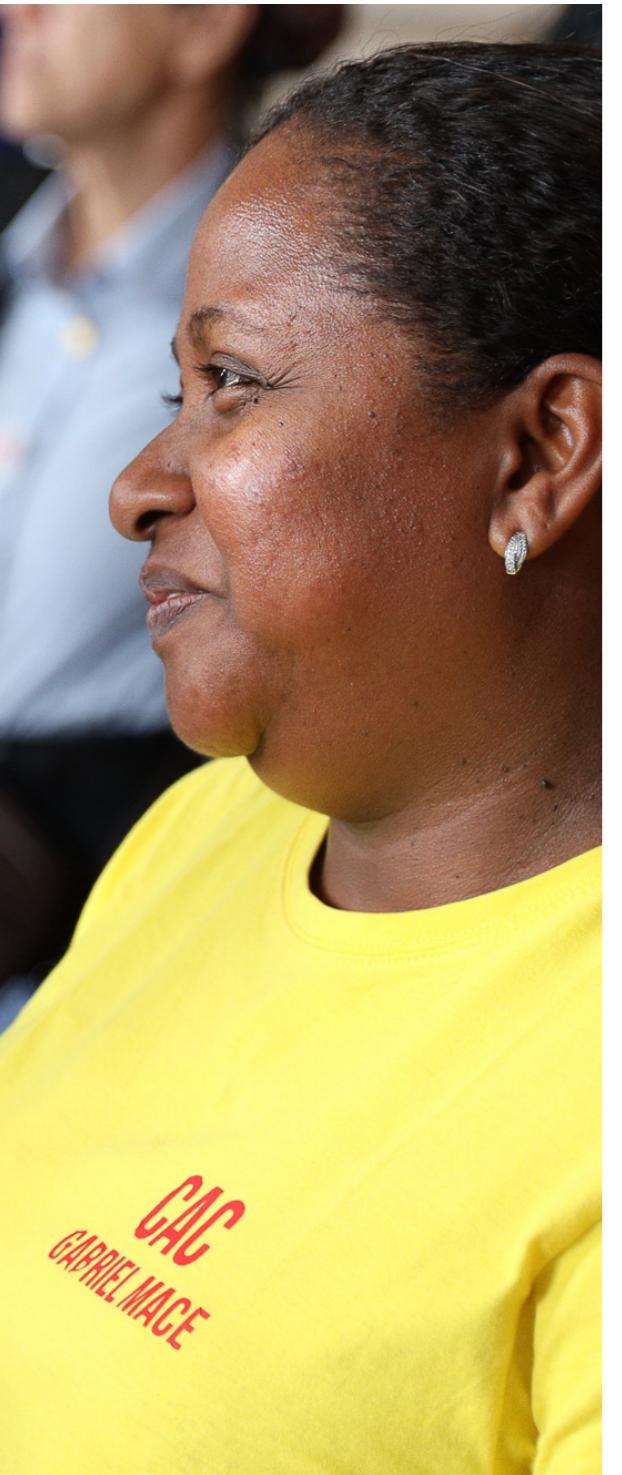
En cette période de crises, la Ville attache une importance particulière aux projets menés par et pour les citoyen.nes dionysien.nes : démocratie participative, soutien aux publics les plus fragiles, promotion et valorisation de l'engagement citoyen, insertion professionnelle... C'est pourquoi elle maintient et consolide en 2023 ses actions en ce sens.

DES ACTIONS PLUS EFFICACES EN DIRECTION DES DIONYSIEN.NES

En signant la Convention Territoriale Globale en 2021, Saint-Denis souhaitait renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants de ses territoires, avec 52 actions à réaliser en 2022/2023, dont la classe passerelle, les préfigurations du centre social du Bas de la rivière et du Chaudron, la prise en compte de la parole des jeunes par le conseil de jeunes et des enfants, le conseil de la vie étudiante.

Des actions complémentaires feront l'objet d'une demande de subvention à la CAF de la Réunion en 2023, parmi lesquelles : la création du pôle petite enfance au Chaudron, la consolidation du relais petite enfance, l'encouragement des séjours vacances avec l'utilisation du centre Jacques Tessier, la valorisation du bénévolat avec le Pass Animation.





LA PARTICIPATION CITOYENNE COMME AXE MAJEUR DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

La Ville de Saint-Denis a choisi de faire confiance à ses habitant.es en s'appuyant sur leurs capacités d'agir et de décider ainsi que sur leur expertise de leurs quartiers.

Elle disposera ainsi de 30 Comités d'Action Citoyenne (CAC) à la fin de l'année 2022 et renforcera leur accompagnement en 2023. En plus d'un budget de fonctionnement de 7 000€ par Comité pour mettre en place des actions, les acteurs des CAC (agents de la Ville/élu.es et habitant.es) pourront bénéficier de formations et ateliers sur le fonctionnement du Comité, la mise en œuvre d'actions citoyennes et la participation citoyenne.

Pour renforcer son action citoyenne, la Ville a également signé, en 2022, la charte Territoire d'engagement avec l'Etat. Après avoir réalisé la phase de diagnostic territorial, la Ville s'engagera avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans la mise en œuvre du plan d'accompagnement qui prévoit :

- des formations destinées aux élu.es, agents publics et leurs partenaires, et aux citoyen.nes,
- des aides à la conduite du changement pour les équipes de la Ville,
- l'appui à la conception de projets emblématiques misant sur l'engagement citoyen.

Saint-Denis s'était par ailleurs engagée à consacrer 10 M€ au terme de la mandature pour son Budget Participatif, afin de permettre à ses citoyens de s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie. Devant le succès des deux premières éditions, la Ville lancera en 2023 son 3ème budget participatif, avec une enveloppe financière de 1,5 M€ pour réaliser des projets d'investissement proposés et portés par des habitants.

Au-delà de ces leviers de la démocratie participative, la municipalité souhaite encourager l'appropriation et la consultation citoyenne en impliquant les Dionysien.nes dans les grands travaux, le plus en amont possible. Ainsi, les habitants sont et seront concertés sur les différents projets qui contribuent à transformer la Ville : Dionypark, RUCH, PRUNEL, téléphérique, Sentier Nord Littoral.



CO-CONSTRUIRE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES

En matière de Politique de la Ville (cohésion sociale ; développement économique et emploi ; cadre de vie et renouvellement urbain ; valeurs de la République et laïcité) aussi, la municipalité mènera en 2023 une politique volontariste, construite avec les Conseillers citoyens. Et mettra en place des mesures concrètes à destination de tous.tes.

Pour soutenir les publics fragiles et accompagner les familles, 16 nouveaux médiateurs seront positionnés dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV) afin de lutter contre les fractures sociales. Leur objectif sera de freiner le non-recours aux droits des publics souffrant déjà de précarité. L'insertion professionnelle passera par diverses actions comme la formation des futur.es encadrant.es dans les métiers du sport, l'accompagnement des familles dans l'insertion de leurs enfants en âge de travailler, la sensibilisation à l'insertion professionnelle par l'art et la culture, etc.

1 000 places dans les Vacances Educatives en Pied d'Immeubles seront une nouvelle fois proposées pour les enfants repérés par les différents acteurs du social et de l'éducation.

Pour favoriser la cohésion sociale dans les quartiers, la Ville maintiendra en 2023 le déploiement d'une quarantaine d'actions au profit de l'animation et du mieux vivre ensemble sur les territoires, pour 350 000 €. Parmi elles : le financement d'un Fonds de Participation des Habitants (FPH) (dotation de 90 000 €, portée par 9 associations) – dispositif permettant la mise en responsabilité des habitants et des associations par un mode de financement souple et rapide des initiatives qu'ils souhaitent porter – et la création de 24 jardins partagés (85 000 €) pour favoriser le mieux vivre ensemble et la cohésion sociale dans les quartiers.

Une action concertée sera pilotée en faveur du quartier de la Chaumière, dans le cadre du plan d'actions renforcé amorcé en 2022 avec la collaboration de l'Etat, autour de l'accompagnement à la parentalité, de la préservation du cadre de vie et de l'environnement et des principes de la citoyenneté et des valeurs de la République. L'Atelier Chantier Insertion (ACI) qui encadre 12 habitants de la Chaumière se poursuivra en 2023.



LE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

L'engagement citoyen est au cœur du projet de transformation porté par la Ville de Saint-Denis. C'est pourquoi elle est attachée au soutien de l'ensemble des associations, dans leur fonctionnement et leur structuration, mais aussi par le coaching et par l'accompagnement des projets de développement et des actions mises en place au quotidien, notamment par le biais de forum associatifs.

En 2023 comme chaque année, la Ville financera donc près de 500 associations et plus de 1 000 projets, pour 31 M€, et ce malgré des budgets toujours plus contraints. Elle maintiendra par ailleurs la mise à disposition de plus de 200 locaux et mobilisera des équipes pour accompagner les associations dans l'émergence et la structuration de leurs projets. Elle répondra également à leurs besoins spécifiques par une offre de service modernisée, axée sur le coaching, des horaires plus adaptés, l'animation et la recherche de co-financements, etc.

2023 sera également consacrée à établir une synthèse détaillée du tissu associatif dionysien, et à définir une feuille de route de l'Education populaire à Saint-Denis lors d'un séminaire.



CHIFFRES CLÉS

14 546

jeunes accompagné.es durant ces 3 dernières années par la Mission Locale Nord

12 M€

consacrés aux projets d'insertions depuis le début de la mandature

50 320

heures d'insertion

3 646

dionysien.nes qui ont bénéficié de contrats d'insertion (PEC et CDDI au sein des chantiers d'insertion)

5 231 dionysien.nes accueillis sur des événements insertion

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La Ville déploie une politique d'insertion ambitieuse, s'appuyant notamment sur une trentaine d'associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des Dionysien.nes, que la Ville soutient à hauteur de 3,8 M€.

La feuille de route de 2023 de la Ville s'inscrit dans la continuité des projets initiés en 2022. Les actions seront développées et consolidées autour de 3 piliers complémentaires, outils d'une politique d'insertion globale et cohérente, dont l'objectif final est l'insertion durable des Dionysiens :

- Développer une offre d'insertion pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. En 2023, la Ville réalisera donc 34 ACI et vise l'emploi de 883 personnes en Parcours Emplois Compétences (PEC)
- Organiser des forums en hyper proximité sur différentes thématiques, centrés autour de secteurs « en tension » ou d'avenir. Depuis 2021, la Ville organise des forums ciblés, réunissant des entreprises ayant des besoins de recrutements, des organismes de formation professionnelle ou des acteurs de l'emploi et de l'insertion. En 2023, elle développera les synergies entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle et prolongera cette action en ouvrant ces forums à des secteurs nouveaux ou « novateurs » et en les déployant aussi dans les quartiers, permettant ainsi de répondre aux besoins de proximité.
- Accompagner les entreprises dionysiennes dans leur développement, par exemple en aidant les entreprises partenaires de la Ville à s'installer. Il s'agit donc de connaître les projets d'installation ou de développement des entreprises dionysiennes afin d'identifier avec elles leurs besoins de recrutements et de faciliter leur mise en réseau avec les partenaires tels que le Pôle Emploi et la Mission Locale Nord. L'ambition de la Ville pour est de mieux faire connaître ce dispositif auprès des entreprises, afin de pouvoir augmenter le nombre de conventions, et ainsi multiplier le nombre d'offres d'emploi à proposer aux Dionysien.nes.



RACHEL MAUVE

Directrice générale adjointe
à la Ville citoyenne

« Les orientations budgétaires 2023 pour la Ville citoyenne s'inscrivent clairement dans le projet de mandat décliné depuis deux ans, avec une consolidation notable des axes principaux que sont les Comités d'Action Citoyenne, le Budget Participatif et l'accompagnement des associations. Notre Ville citoyenne se veut au plus près des Dionysien.nes, en leur apportant la considération qu'ils méritent tant sur l'insertion professionnelle que dans le cadre de l'accompagnement au deuil, avec l'ouverture du Service d'Aides et d'Accompagnement aux Familles Endeillées, pour une aide et une information à un moment où on est tous. tes fragilisé.es. 2023 sera aussi l'année de la concrétisation de l'Observatoire Municipal de la Tranquillité Publique, dont l'objectif est de mieux connaître et mieux suivre les phénomènes qui peuvent générer de la délinquance, des incivilités ou un sentiment d'insécurité, afin de mieux agir en orientant les politiques de développement du territoire ou les politiques de la Ville. Dernier point important pour la Ville citoyenne : l'accès aux droits pour les Dionysien.nes au plus près de chez eux.elles, au sein des mairies annexes, où les services d'Etat civil seront principalement renforcés et déployés. »

UNE STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (STSPD) PILOTÉE

La STSPD, votée en 2021 pour 3 ans inclut 3 axes :

- Renforcer la prévention primaire en agissant sur une détection précoce des vulnérabilités et sur les leviers de la coéducation
- Lutter contre les facteurs de risque en informant et en accompagnant les victimes et les auteurs.es
- Maintenir la tranquillité publique et la promotion du vivre ensemble en renforçant la coopération entre les acteurs, en mobilisant les dispositifs de proximité et la médiation

Dans ce cadre, la Ville de Saint-Denis poursuivra en 2023 les actions entamées l'année dernière. La création d'un observatoire de la tranquillité publique devra ainsi permettre d'analyser les incivilités, les atteintes environnementales et la délinquance dans les quartiers. Cette analyse offrira la possibilité de coordonner les actions entre les partenaires (Police Nationale, bailleurs, SODIPARC, Education Nationale) afin d'en optimiser la portée, et de pouvoir anticiper les suivantes.

Attachée au respect de la sécurité des Dionysien.nes ainsi qu'à la préservation de leur cadre de vie, la Ville poursuivra en 2023 les actions engagées en 2022 à l'encontre d'usagers indélicats à l'égard de leur environnement immédiat.



DÉVELOPPER L'ACADEMIE DES CAMÉLIAS

L'Académie des Camélias s'inscrit résolument dans une Ville plus moderne, fraternelle et citoyenne, dans une perspective de renforcement des liens entre les générations. C'est pourquoi le projet se développera encore en 2023, notamment via un axe d'insertion pour les jeunes de 12 à 25 ans, sur les thématiques du décrochage scolaire et de l'accompagnement social de leurs familles en termes d'éducation et de parentalité avec

- le déploiement du Club Mixte Martial Art (MMA) qui permettra le développement de pratiques de sports de combat éducatif au cœur des écoles du secteur et auprès d'un très large public des quartiers,
- le développement de projets liés à l'Education, la Culture et la Parentalité en lien étroit avec les orientations et engagements pris autour du projet Ecole du Bonheur porté par la Ville,
- l'accompagnement social et l'accès au numérique grâce à la consolidation de partenariat avec le réseau France Service et les partenaires locaux comme la Structure d'Accompagnement Socioprofessionnel Spécialisé dans et vers l'Emploi (SASSE) des Camélias.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES FAMILLES ENDEUILLÉES

Le Service d'Aides et d'Accompagnement aux Familles Endeillées (SAAFE) mis en place autour d'un guichet unique basé au centre Funéraire de Primat sera développé et enrichi de nouvelles prestations et services : création d'une page d'informations en ligne travaux d'embellissement, installation de cases columbarium, et acquisition d'un nouvel appareil de crémation.

UNE VILLE AMBITIEUSE AUX CÔTÉS DES DIONYSIEN.NES, TOUT AU LONG DE LEUR VIE

Saint-Denis souhaite développer une nouvelle génération ambition, composée de Dionysien.nes capables de s'épanouir et de se projeter dans l'avenir pour développer la Ville de demain. Les actions déployées s'inscrivent autour d'une ligne directrice : l'intelligence collective. Il s'agit de faire avec, pour positionner l'enfant au centre du dispositif dans une approche humaine et bienveillante.

Cette volonté d'épanouissement personnel se révèlera ensuite, tout au long de la vie, grâce au sport et à la culture qui peuvent être de simples outils d'épanouissement, mais également des leviers pour rayonner, permettant de développer de véritables filières d'excellence. Les grands évènements phares de la Ville, qui maillent la culture, le sport et l'économie, en sont une traduction.

Enfin, ces Dionysien.nes issus.e.s de la génération ambition seront les acteur.rices de la dynamisation du tissu économique dionysien, qui vient remodeler l'espace dionysien et le rendre plus attractif pour l'investissement et à l'innovation économique.

MIEUX ACCUEILLIR LES JEUNES ENFANTS, SOUTENIR LA PARENTALITÉ ACTIVE

La réhabilitation de structures d'accueil anciennes et l'accompagnement de structures privées permettront de maintenir l'offre de places sur le territoire dionysien tout en optimisant leur gestion, par exemple en y associant dispositifs de soutien à la parentalité au travers d'un Pôle Petite Enfance.

En parallèle, la Ville souhaite que ses crèches et écoles contribuent activement à la socialisation et à l'épanouissement du jeune enfant en associant les parents. En 2023, le CCAS tiendra donc à développer les activités favorisant le bien-être et l'éveil de l'enfant, développer des activités intégrant des notions d'apprentissage pour faciliter le développement langagier et cognitif, mieux intégrer les familles à la vie de la crèche et à optimiser les taux d'occupation des crèches.

2023 devrait également voir l'ouverture d'une nouvelle classe passerelle à l'école maternelle St Bernard. La Ville souhaite par ailleurs conserver la qualité d'accompagnement de ses élèves de maternelle en maintenant les 351 ATSEM qu'elle emploie. L'objectif est même de professionnaliser et pérenniser les 40 % d'entre elles qui sont employées en Parcours Emploi Compétences (PEC).



TOUJOURS PLUS DE BONHEUR À L'ECOLE

En 2022, la ville de Saint-Denis a lancé une démarche de concertation pour co-construire le nouveau projet éducatif autour de l'Ecole du Bonheur. Les actions retenues démarreront dès la rentrée de janvier 2023, autour des 6 axes stratégiques qui permettent de proposer aux enfants un climat scolaire épanouissant et sécurisant, condition de la réussite et de l'acquisition des valeurs fondamentales, des règles de vie citoyennes et des repères pour se construire et s'émanciper.

LE VIVRE ENSEMBLE. En 2023, des actions spécifiques seront mises en place pour améliorer la prise en compte des enfants porteurs de handicap (accompagnement sur les temps extra et périscolaires, l'aménagement des écoles, etc.) et l'organisation de la pause méridienne en élémentaire. Le projet de réussite éducative (PRE), qui permet un échange quotidien entre les référents des pauses méridiennes et les éducateurs spécialisés pour détecter des enfants en souffrance et leur proposer un accompagnement adapté avec leurs parents, pourra être élargi à 2 quartiers prioritaires en 2023 (263 000 €)

CHIFFRES CLÉS

1,962 M€ DE TRAVAUX DE MISES AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ PMR SUR **11** ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

62 RÉFÉRENTS DE LA PAUSE MÉRIDIENNE COORDONNENT LES INTERVENANTS ET LES ESPACES

60 ANIMATEURS, **20** ÉDUCATEURS SPORTIFS, **30** PRESTATAIRES

44 ÉCOLES ACCUEILLERONT L'OPÉRATION «SILENCE ON LIT» EN 2023



LE CONFORT ET LE CADRE DE VIE. Dans les cours d'écoles, une cinquantaine de voiles d'ombrage seront posées pour que les enfants soient moins exposés au soleil. Les potagers scolaires seront encouragés et facilités pour favoriser le retour à la terre mais aussi l'éducation nutritionnelle avec les opérations « fraîch'attitude » dans les quartiers, en lien avec les CAC.

L'ESTIME DE SOI. Afin d'aider les enfants à forger leur estime de soi et leur confiance en soi, plusieurs actions seront menées en 2023 : l'accompagnement des enfants avec des ateliers sur les compétences psychosociales, la communication bienveillante et gestion des conflits ; la formation de l'ensemble des professionnels à la bienveillance, à la communication bienveillante, à la gestion et la résolution des conflits ; le développement des compétences linguistiques et la découverte du patrimoine, et l'animation des temps péri-scolaires et extra-scolaires pour en faire des temps privilégiés d'épanouissement.

CHIFFRES CLÉS

1,962 M€ DE CONTRIBUTION À LA SPL OSER POUR L'EDUCATION

LA SÉCURITÉ. Garantir la sécurité à l'école est le fondement même de l'Ecole du Bonheur. La Ville veillera particulièrement à l'anticipation et à la gestion des incidents et accidents, à la lutte contre la violence et le harcèlement à l'école, à l'entretien des écoles et à la sécurité sanitaire dans la chaîne de production des repas. La sécurité des écoles sera renforcée en 2023 par une modernisation de la gestion des clefs et des alarmes.

CHIFFRES CLÉS

43 PEC POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS DANS LE BUS
140 AGENTS POLYVALENTS DÉDIÉS À L'ENTRETIEN DES ÉCOLES + DES AGENTS PERMANENTS
(**450 000 €** POUR **11** ÉCOLES)



LA PARTICIPATION CITOYENNE. Le Conseil des Enfants dionysiens (CED), constitué d'enfants qui seront élus en décembre 2022, bénéficiera de formations et de nombreuses séances de travail collectif pour qu'ils donnent leur avis sur les politiques publiques et pour proposer puis piloter la mise en œuvre de projets, au sein de leurs écoles ou de leurs quartiers. La participation des parents à la vie de l'école sera également développée, en partenariat avec les acteurs de l'Ecole du Bonheur, via la caisse des écoles et les fédérations, au travers des CAC, et en s'appuyant sur le Projet de Réussite Educative dans les quartiers prioritaires.

LA SANTÉ. L'action vise aussi à favoriser la mise en œuvre, par les enfants, des repères de consommation et d'activités physiques pour prévenir le surpoids et ses complications. Les plans des menus – établis sous le contrôle de nutritionnistes qualifiés – feront l'objet d'une présentation à la commission des menus et d'une évaluation dans le courant de l'année 2023. Le plan d'éducation nutritionnelle se déclinera également auprès des écoles maternelles et élémentaires ainsi que des parents, par la mise en place d'ateliers pédagogiques autour de la nutrition et d'un accompagnement pédagogique autour de l'équilibre du petit déjeuner. L'activité physique continuera à être dispensée auprès des élèves par des éducateurs sportifs (ETAPS), la poursuite du dispositif « Savoir Nager » (plus de 2 400 enfants de CM2, représentant 101 classes) et du « Hors Savoir Nager » (de la maternelle au CM1). Avec le nouveau plan Savoir Rouler à Vélo, les enfants, au travers d'une activité sportive, pourront également se sensibiliser aux mobilités douces et à la sécurité routière.

CHIFFRES CLÉS

500 CHEFS CANTINIÈRES ET CANTINIÈRES
230 AGENTS POLYVALENTS DES CANTINES
900 000 € DE TRAVAUX D'ADAPTATION POUR 4 PLATEAUX NOIRS



LA PARTICIPATION CITOYENNE. Le Conseil des Enfants dionysiens (CED), constitué d'enfants qui seront élus en décembre 2022, bénéficiera de formations et de nombreuses séances de travail collectif pour qu'ils donnent leur avis sur les politiques publiques et pour proposer puis piloter la mise en œuvre de projets, au sein de leurs écoles ou de leurs quartiers. La participation des parents à la vie de l'école sera également développée, en partenariat avec les acteurs de l'Ecole du Bonheur, via la caisse des écoles et les fédérations, au travers des CAC, et en s'appuyant sur le Projet de Réussite Educative dans les quartiers prioritaires.

LA SANTÉ. L'action vise aussi à favoriser la mise en œuvre, par les enfants, des repères de consommation et d'activités physiques pour prévenir le surpoids et ses complications. Les plans des menus – établis sous le contrôle de nutritionnistes qualifiés – feront l'objet d'une présentation à la commission des menus et d'une évaluation dans le courant de l'année 2023. Le plan d'éducation nutritionnelle se déclinera également auprès des écoles maternelles et élémentaires ainsi que des parents, par la mise en place d'ateliers pédagogiques autour de la nutrition et d'un accompagnement pédagogique autour de l'équilibre du petit déjeuner. L'activité physique continuera à être dispensée auprès des élèves par des éducateurs sportifs (ETAPS), la poursuite du dispositif « Savoir Nager » (plus de 2 400 enfants de CM2, représentant 101 classes) et du « Hors Savoir Nager » (de la maternelle au CM1). Avec le nouveau plan Savoir Rouler à Vélo, les enfants, au travers d'une activité sportive, pourront également se sensibiliser aux mobilités douces et à la sécurité routière.

LA POURSUITE DU PLAN AMBITION JEUNESSE

La Ville porte un regard global et bienveillant qui s'incarne dans l'élaboration agile et stratégique du nouveau plan jeunesse (1,5 M€ en 2022). En 2023, elle poursuivra et enrichira ce plan qui se décline en 5 axes :

- L'engagement citoyen, un moteur de créativité dans la cité dionysienne, au travers du volontariat en service civique, du Conseil des Jeunes Dionysiens – Conseil Dionysiens de la Vie Etudiante, de Jeunesse En Lèr, et du Pass'Animation,
- La mobilité, moteur essentiel de l'autonomie des jeunes, au travers du Pass' Permis de Conduire Citoyen, des Bourses de Voyages Jeunes, de Saint-Denis Bus Gratuit (gratuité étendue aux 23-24 ans en 2023),
- La vie active, au travers de la construction du parcours et de la mise en parcours d'insertion des jeunes Dionysiennes,
- L'accès aux droits, au travers de nouvelles actions de remobilisation des jeunes,
- Le bonheur.

CHIFFRES CLÉS

634
volontaires au service civique depuis 2020

48
bénéficiaires du Pass Permis Citoyen en 2021 et 2022

36
bénéficiaires en 2022 (financement État et Pole Emploi)

24
bénéficiaires du Pass Animation (Bafa Citoyen) en 2021 en partenariat avec Pôle Emploi, la SPL OPé et le CRAJEP (Comité Régionale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire)

20 600
bénéficiaires âgés entre 6 et 22 ans pour la gratuité des transports en commun

6,5 M€
budget de 2015 à 2022 investit en faveur de la mobilité des jeunes dionysiens

58
nouveaux bénéficiaires pour les Bourses de Voyages Jeunes (Par exemple : Pologne, New York, Espagne, etc.)

1,5 M€
euros en 2022

L'ÉPANOUSSEMENT PAR LA CULTURE ET LE SPORT

La Ville souhaite développer des actions culturelles et sportives pour et par tous.les Dionysien.nes.

En 2023, la Ville maintiendra ainsi son accompagnement auprès de 150 associations sportives dionysiennes dans leurs projets sportifs et leur fonctionnement. Elles bénéficient ainsi de 1,7 M€ de subvention, de l'accompagnement de 20 éducateurs et 40 éducateurs, d'une cellule logistique à disposition sur les manifestations et de la mise à disposition des infrastructures de la Ville 7j/7j de 7h à 22h.

Elle maintiendra également dynamique culturelle dionysienne tout en la faisant évoluer pour laisser de plus en plus de latitude à l'initiative citoyenne. L'offre culturelle sera par ailleurs coordonnée avec l'ensemble des acteurs du territoire (Centre Dramatique National de l'Océan Indien (CDN OI), la Cité des Arts et Château Morange, mais également l'ensemble du tissu associatif subventionné, parmi lesquels des porteurs de festivals phares (Ciné Marmailles, Les Electropicales, Réunion Graffiti, Cirquons Flex, etc.).

Le réseau des grands équipements sportifs et culturels de la Ville sera par ailleurs développé, avec la réhabilitation complète de la piscine du Moufia et du complexe J. Ivoula (6 M€), la réfection des 4 courts de tennis de Primat, le resurfaçage pour une homologation internationale du patinodrome, la rénovation de 4 plateaux noirs et l'installation de 4 aires d'agrès.



La création d'un gymnase sportif de 1 400 m² dans le quartier du Chaudron, accessible aux PMR et intégrant notamment un terrain multi sports et un gradin de 100 places, s'achèvera quant à elle courant 2023.

La Ville entamera également la réalisation d'un complexe sportif sur le plateau noir Gabriel Macé dans le secteur de La Source, pour un montant total de 5 M€.

Le Réseau de Lecture Publique (RLP) s'enrichira de structures innovantes au plus proche de chacun, avec le déploiement des collections traditionnelles et des fonds Edition Jeunesse Accessible (EJA) sur l'ensemble des établissements, et la poursuite de l'aménagement des nouveaux espaces de lecture de proximité de la Ville (avancée de médiathèque du Chaudron, rénovation du local du Bas-de-la-Rivière, amélioration d'un point lecture existant au Brûlé, nouveaux projets de service et rénovation des outils des établissements des quartiers de la Bretagne et de la Montagne).

L'offre de l'École Municipale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique (EMMDAD) Loulou Pitou sera étendue en 2023 (création d'un atelier de musique électronique mais aussi de Salsa instrumentale.)

L'ensemble de cette offre culturelle sera élargie par des propositions artistiques mobiles, à l'instar du projet de Mobil Téat porté par le CDN OI : 4 containers pouvant se transformer en un théâtre à ciel ouvert.

UNE VILLE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE

En janvier 2022, Saint-Denis a obtenu 3 lauriers au label Ville Active et Sportive.

La commune étant labellisée terre de jeux et étape de la flamme olympique mi-2024. 2023 sera donc une année de préparation de 2024, où le sport sera au centre du projet de territoire de la Ville, avec la modernisation et l'optimisation des modalités d'utilisation partagées de nos équipements et le soutien aux associations qui développent toute l'année une vie sportive intense sur le territoire. L'ensemble des disciplines olympiques sont grâce à elles représentées sur le territoire.

Pour le véritable musée à ciel ouvert qu'est Saint-Denis, 2023 sera une année de consolidation artistique et de valorisation culturelle, où l'on pourra lire la culture dans l'espace avec la matérialisation de nouveaux camps et le développement des outils de sensibilisation associés. On pourra également découvrir deux nouvelles œuvres monumentales qui viendront structurer l'espace. 2023 sera aussi l'année du renouvellement du label Ville d'Art et d'Histoire (10 ans). Saint-Denis recruterá un Animateur de l'Architecture et du Patrimoine qui pourra ainsi doter la Ville d'un projet patrimonial – et matrimonial – ambitieux.

Ville capitale de la Réunion, Saint-Denis est également le lieu d'implantation stratégique des sièges d'entreprises et des administrations. En 2023, la Ville amplifiera l'accompagnement des porteurs de projets. Par exemple par la création d'espaces d'expérimentation (boutiques éphémères, boutiques à l'essai en pied d'immeuble, etc.), l'attribution d'un prêt social et solidaire à une cinquantaine de projets, la création d'un nouveau portail destiné aux acteurs économiques pour simplifier leurs démarches administratives, etc. La Ville souhaite également optimiser l'aménagement des espaces économiques stratégiques : 200 000 € seront dédiés au réaménagement de 2 sites Ecobox et des appels à projets seront organisés pour dynamiser et exploiter le patrimoine économique communal.



UNE VILLE FRATERNELLE QUI SOUTIENT LES PLUS FRAGILES

Fraternelle, Saint-Denis est une Ville où chacun.e a véritablement sa place et son rôle à jouer et dont la politique permet de faire progresser la population sans oublier aucun.e de ses citoyen.nes. L'équipe municipale a donc à cœur de mettre en place des dispositifs particuliers pour permettre aux publics les plus fragiles de progresser en même temps que les autres. Et les orientations de 2023 prolongeront les actions déjà engagées, pour continuer à donner plus de sens, et pour partager et faire vivre cette fraternité et cette solidarité auprès de chaque acteur.rice de la communauté dionysienne.

LA LUTTE CONTRE LA GRANDE PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION, DANS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

La crise de l'énergie actuelle peut impacter les niveaux de consommation des ménages les plus fragiles et les faire basculer dans une situation de pauvreté voire de grande pauvreté.

C'est pourquoi Saint-Denis a choisi, en complément des dispositifs existants, une stratégie d'actions portée sur la solidarité, l'accès aux droits et l'innovation, tout en améliorant l'accompagnement qualitatif des personnes ou familles suivies pour leur permettre une sortie des situations désocialisantes, marginalisantes et excluantes.

CHIFFRES CLÉS

34 % DE LA POPULATION SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ À SAINT-DENIS SOIT **49 000 PERSONNES**

La Ville renforcera en 2023 ses actions en faveur des plus démunis.es et ses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment par le biais du « restaurant solidaire ». Les repas produits quotidiennement dans les cantines scolaires de 4 secteurs de la commune et non consommés sont distribués aux publics fragiles depuis 2021. Face à l'accroissement du nombre de personnes isolées ou en situation de précarité, la Ville, via son Centre communal d'action sociale (CCAS) renforcera et étendra cette action de restaurant solidaire sur d'autres secteurs de la Ville en 2023 voire sur la totalité.

Afin de favoriser l'accès aux droits de tous.tes les Dionysien.nes, le CCAS sera doté en 2023 d'un bureau mobile, le « Droit au bus » qui permettra d'apporter le service au plus proche de la population. Dans le même objectif, la Ville et le CCAS envisagent de renouveler en 2023 la semaine de la fraternité et des solidarités initiée en 2022, afin de permettre aux Dionysien.nes de pouvoir rencontrer les services ou partenaires tels la Caisse générale de sécurité, la Caisse d'allocations familles, le Département de la Réunion et de disposer de réponses ou d'orientations à leurs interrogations. Il est également envisagé, en dehors de cette semaine, des actions fortes sur des thèmes sensibles tels que l'information et l'accompagnement des seniors et retraités sur l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), à laquelle on peut imaginer que plus de 50 % des seniors de La Réunion sont éligibles).

La Ville effectuera par ailleurs un recensement (et un bilan social global) des personnes qui fréquentent régulièrement les CCAS, centre d'hébergement, abris de nuit, hébergements d'urgence, ainsi qu'une étude de fréquentations de ces lieux d'aides sociales (qui ? à quelle fréquence ?...) avec une attention particulière sur les publics vulnérables (personnes en situation de handicap, seniors, etc.).

Ce bilan devra permettre de définir avec ces publics leurs difficultés, leurs atouts, leurs compétences, leurs ambitions et de leur apporter la réponse la plus adaptée.

La Ville apportera son soutien à la création d'un espace innovant de type tiers-lieu / ressourcerie à Saint-Denis où les questions liées à la transition écologique, au développement durable, à l'économie circulaire, solidaire ou de proximité pourraient être discutées et concrétisées. Ce lieu devrait également pouvoir répondre aux projets de développement et d'entraide sociale. Pour cela, la Ville s'engage à trouver du foncier pour accueillir le projet et à mener des études techniques sur les bâtiments communaux éventuellement identifiés. Elle souhaite également augmenter le nombre d'espaces de vente solidaires sur son territoire de la Commune et ainsi mieux répondre aux porteurs de projets. Elle renforcera donc les échanges avec des associations, des entreprises et des bailleurs sociaux afin de trouver des locaux, par exemple en rez-de-chaussée d'immeubles.



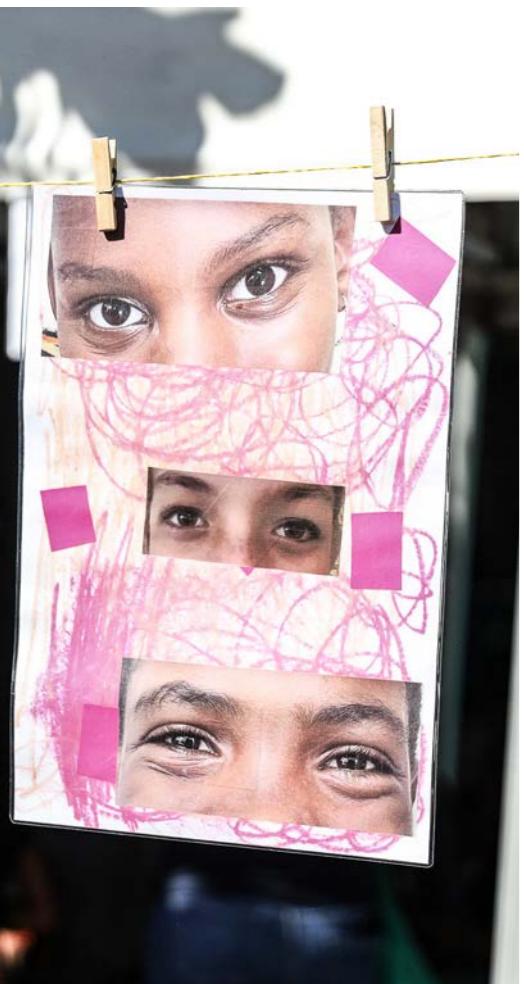
LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION, TOUT EN PRÔNANT L'INCLUSION SOCIALE

La politique d'inclusion de la Ville vise l'ensemble des actions qui sont menées pour prévenir les situations de discrimination liées notamment au handicap, à l'âge, à l'origine sociale ou la culture, au genre, à l'orientation sexuelle, à l'apparence physique ou encore à la situation sociale et porte également sur des projets innovants pour l'amélioration des services en faveur de nos publics.

Afin de rendre accessibles les établissements recevant du public de la Ville à toutes les personnes en situation de handicap, Saint-Denis poursuivra donc en 2023 la mise en œuvre de la programmation de travaux d'accessibilité approuvée en avril 2018, pour une enveloppe de 22 M€ sur 8 ans. Elle participera également au développement des activités culturelles, de loisirs et sportives accessibles et adaptées pour les personnes en situation de handicap. La Ville accompagnera pour cela les associations par le biais de subventions axées prioritairement sur les actions qui vont dans ce sens, et envisage de créer des espaces d'échanges et d'informations dédiés aux publics et aux acteurs du handicap. Enfin, la collectivité souhaite développer les services innovants pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap : géolocalisation des places de stationnement et des places dédiées pour les personnes à mobilité réduite en partenariat avec la SODIPARC et installation d'équipements inclusifs dans les aires de jeux de la Ville.

Saint-Denis renouvellera en 2023 son soutien aux actions de lutte contre les discriminations en accompagnant les actions contre les violences faites aux femmes, pour les droits des femmes et l'égalité hommes-femmes, et en accompagnant le Mois des Visibilités et la marche des visibilités, pour le public LGBTQIA+. Plus globalement, elle engagera des réflexions et des études pour déterminer les orientations opérationnelles en matière de lutte contre les différentes formes de discrimination, en lien avec les acteurs et associations concernés.

Enfin, la Ville entend maintenir et renforcer l'activité du Pôle intégration – espace d'écoute, d'information, de formation et d'accompagnement des personnes ou des familles migrantes (principalement de la zone Océan indien). Des actions seront menées pour développer le lien social par la mise en place d'ateliers à la parentalité, de dispositifs périscolaires et d'initiation aux langues communautaires (malgache, shimaoré...).



POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET DE QUALITÉ, POUR CHACUN.E, À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

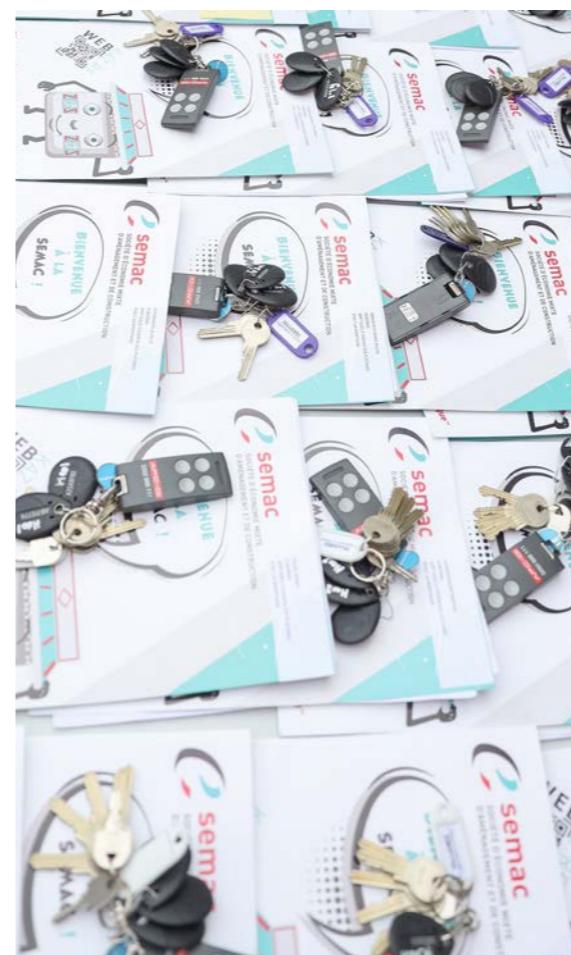
La Ville a initié depuis 2020 des opérations pour une amélioration concrète des conditions de vie des Dionysien.nes, à travers différentes actions fraternelles et permettant à chacun d'y trouver sa place. Cette dynamique de développement se poursuivra en 2023.

Ainsi, la Ville ambitionne de permettre aux ménages dionysiens d'avoir un logement adapté spécifiquement à leur situation et à leur condition, à des loyers abordables. Elle encouragera à travers divers leviers la construction à terme de 500 logements dignes répondant aux exigences environnementales, dans un environnement de qualité. Il s'agira aussi de poursuivre la mise en œuvre des protocoles opérationnels signés avec la SIDR et la SHLMR afin d'améliorer les conditions de vie des locataires du parc social, au sein de logements dignes. La Ville poursuit en parallèle son engagement pour résorber l'habitat indigne et lutter contre les marchands de sommeil.

Par ailleurs, la Ville souhaite accompagner les Dionysien.nes dans leur parcours résidentiel. Pour cela, elle expérimente actuellement un dispositif de chèque accession pour les Dionysien.nes primo-accédant.es sur le territoire communal. Cette expérimentation permettra en 2023 d'adapter et de dimensionner le dispositif de manière à répondre aux mieux aux besoins et en accentuant son efficience.

Dans la même optique de développer le nombre de propriétaires, Saint-Denis poursuivra son dispositif de vente aux occupants en régie. Afin d'accélérer ces cessions la Ville aura recours à différents services permettant de réaliser les diagnostics préalables et d'accompagner les futurs acquéreurs dans les démarches administratives, techniques et/ou financières. Les travaux nécessaires à la mise aux normes des Logements Très Sociaux seront entrepris, en priorité ceux permettant d'optimiser le dispositif de vente.

Au second semestre, le plan de sauvegarde de la Chaumière sera mis en œuvre afin de redresser le fonctionnement de la copropriété, remettre en état les logements et restaurer les relations sociales. Le premier semestre 2023 pourra aussi être le temps de la réalisation des premiers travaux d'urgence et prioritaires sur les immeubles de cette copropriété.



LA PROMOTION DE LA SANTÉ



JEAN-MICHEL RODIER

Directeur général adjoint à la
Ville fraternelle

*« Au cœur de la Ville fraternelle,
il y a l'ambition de diminuer les facteurs
de vulnérabilité des Dionysien.nes.
Cette ambition se poursuivra en 2023,
soutenue par le maintien voire le
renforcement des actions envers les plus
démuni.es, encore fragilisé.es par les
crises successives.*

*Les orientations de 2023 prolongeront
donc les actions déjà engagées, pour
continuer à donner plus de sens et pour
partager et faire vivre cette fraternité et
cette solidarité auprès de chaque acteur
de la communauté dionysienne :
familles, enfants, parents, séniors...
La lutte contre la grande pauvreté,
l'exclusion et les discriminations pour
un mieux vivre ensemble, la promotion
de la solidarité contre l'isolement,
l'amélioration du cadre de vie de tous.*

*tes les Dionysien.nes et l'attention portée
à leur santé restent au premier plan
des objectifs de la Ville en matière de
fraternité. Deux actions phares seront
également menées. La labellisation «
Ville amie des aînés », démarche dans
laquelle la Ville est déjà engagée, pour
une adaptation de l'environnement
social et du bâti au vieillissement de la
population, et une opération forte pour la
lutte contre les conduites addictives sur
l'ensemble du territoire, par la signature
d'une convention avec la Mission
interministérielle de lutte contre les
drogues et les conduites addictives.
Car nous savons que bien vivre
ensemble permet à chacun.e
de vivre bien. »*

Saint-Denis, Ville des aînés actifs et acteurs, a l'ambition d'un environnement bienveillant pour ses gramouines, et souhaite prévenir et lutter contre leur perte d'autonomie et leur isolement. Ainsi, elle s'est engagée dans la démarche « Ville amie des aînés », qui l'a conduite à élaborer un plan d'actions pluriannuel qui sera mis en œuvre à partir de l'année prochaine.

Le Conseil des Sages, composé de 40 femmes et hommes dionysien.nes âgé.es de 60 ans ou plus, deviendra quant à lui opérationnel en 2023 : il permettra à la collectivité d'avoir des avis, des conseils ou des propositions avant des prises de décision, pour tenir compte de certaines réalités.

Les seniors peuvent par ailleurs bénéficier d'activités culturelles, de loisirs et sportives, adaptées à leurs besoins via le Plan Seniors en Action (plus de 3 000 inscriptions en 2022, pour 31 activités). Ce dispositif a pour but de lutter contre la sédentarisation, de favoriser le bien vieillir en bonne santé mais aussi de créer du lien social afin de lutter contre l'isolement. L'édition 2023 du Plan séniors en action sera améliorée par l'accroissement et la diversification des activités.

La Ville de Saint-Denis, qui soutient les 44 clubs seniors de la commune, souhaite par ailleurs conforter leur rôle de maintien du lien social et de lutte contre la sédentarité et l'isolement en 2023, en maintenant les subventions (245 000 € en 2022), poursuivant la réhabilitation des locaux des clubs appartenant à la commune, favorisant les échanges intergénérationnels, poursuivant les actions d'inclusion numérique, etc.

Enfin, Saint-Denis continuera à proposer des actions phares et marquantes co construites avec et pour les seniors sur son territoire,

telles que la marche bleue, le salon des seniors et une émission de radio qui leur sera dédiée. Elle envisage également de renforcer la participation des seniors à de nouvelles activités en organisant des colloques et des sorties thématiques.

Soucieuse de la santé de tous.tes ses habitant.es, la nouvelle équipe municipale a fait de la santé publique un axe fort de sa mandature. En 2023, son action sera organisée autour de 5 grands axes :

- L'élaboration et la signature du nouveau contrat local de santé pour la période 2022-2027 ;
- La poursuite des engagements pris en 2022 pour les actions prioritaires issues des appels à projet ;
- Le développement des actions portées par la Maison Sport et Santé
- Le soutien de la politique de promotion de la santé de la femme et de l'enfant
- L'accompagnement des partenaires associatifs.

Le plan d'actions ainsi défini permettra de présenter un dossier pour l'obtention du label Ville Santé.

La Ville, reconnue pour son offre sportive souhaite par ailleurs développer les offres adaptées aux publics spécifiques (femmes, seniors, personnes autrement capables, sport-santé) en s'appuyant sur des éducateurs qualifiés : 20 éducateurs (ETAPS), 40 vacataires et la participation d'associations sportives.



UNE VILLE ÉCOLOGIQUE POUR LE MIEUX-ÊTRE DES DIONYSIEN.NES

SAINT-DENIS, VILLE BÂTISSEUSE

La préoccupation écologique traverse l'ensemble des politiques municipales. En 2023, Saint-Denis devient « la Ville verte et renaturée » et poursuit le travail amorcé pour embellir le cadre de vie des habitants, en les écoutant et en les accompagnant. Il s'agit de concevoir une ville accessible, adaptée et apaisée qui saura faire face aux mutations urbaines et aux enjeux environnementaux et sanitaires.

Après avoir dressé en 2022 un bilan de son Plan Local d'Urbanisme de 2013, la collectivité engage à compter de 2023 une révision de son document de planification. Il s'agit de prendre en compte les évolutions réglementaires, celles relevant du contexte supra-communal. Il est nécessaire de moderniser le PLU sous l'impulsion notamment de la loi ALUR du 24 mars 2014 et d'intégrer les objectifs issus notamment des lois plus récentes, la loi ELAN du 23 novembre 2018 ou loi climat et résilience du 22 août 2021.

La Ville va poursuivre ses opérations d'aménagement afin de répondre aux besoins des habitants tout en maîtrisant la consommation des espaces pour répondre aux objectifs de sobriété foncière souhaités par le législateur. L'action engagée en matière d'offre de logements sera poursuivie, en intégrant un objectif qualitatif, et en répondant aux besoins des publics spécifiques, notamment les ménages les plus fragiles, mais aussi au maintien des jeunes actifs sur la Commune par l'accès au logement et au parcours résidentiel.



DE GRANDS PROJETS POUR AMÉNAGER LA VILLE DU VIVRE-ENSEMBLE

Le grand parc littoral, pour réconcilier la ville et son front de mer. Sur la zone littorale, c'est en transformant des mètres cubes de béton en lieux verdoyants, que Saint-Denis lutte contre le réchauffement climatique, la montée des eaux et les îlots de chaleur. Si le projet de Nouvelle Entrée Ouest est temporairement mis en suspens en raison des contraintes financières pesant sur d'autres collectivités partenaires du projet, la Ville s'est engagée sur son projet de grand parc littoral dans le souci de mieux connecter les différents quartiers avec ce littoral. Il s'agira d'offrir aux dionysiens un espace totalement pacifié, de déambulation, de restauration, de loisirs, d'attractivité économique et touristique.

La livraison du Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis et ses aménagements a lancé l'opération de réhabilitation du square Labourdonnais. Replanté, débarrassé des voitures, le nouveau square accueillera deux scènes de spectacles pouvant accueillir jusqu'à 5 000 personnes, et une œuvre d'art à la mémoire des esclaves. Les travaux doivent être réalisés en 2023.

Parallèlement, sur le secteur du Barachois, les études pour la création d'un parking silo, seront menées en 2023. Ce parking de 300 places permettra, à sa réception, de libérer les stationnements de la place Sarda Garriga, face au Casino, permettant de poursuivre le verdissement et la pacification du Barachois.

Plus à l'Est, à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque départementale de prêt, les travaux de préfiguration et de préparation des sols en vue d'implanter la première forêt urbaine débuteront en 2023. Une seconde forêt est prévue au niveau de la Cité Ah Soune, démolie en 2022.

Une étude de préfaisabilité doit évaluer les conditions techniques, financières et fonctionnelles d'un « recollement » des deux bras de la RN entre la Cité des Arts et la Jamaïque. Une telle opération permettra d'épaissir et planter le sentier littoral pour créer un espace naturel et économique attractif, réconciliant la ville avec son front de mer.

Le DionyParks, futur poumon vert de la Ville. Le traité de concession de l'opération Espace Océan est arrivé à son terme en juin 2022 sans que l'aménageur ne puisse mener le projet. Dans le cadre de sa mutation vers une ville verte et durable, et de la reconquête de son littoral, Saint-Denis a décidé d'utiliser les 3 ha de foncier de cette opération pour créer un grand parc public : le DionyParks.

Cet aménagement public au service de tous, couplé à la montée en gamme programmée du TCSP de la CINOR, permettra de redynamiser le secteur du bas de la rue Marechal Leclerc. En juillet 2022, la population a choisi le scénario d'aménagement « forêt aventure », proposé par les enfants du périscolaire de l'école Joinville, lors des ateliers de co-construction organisés en 2021. Les études de maîtrise d'œuvre seront réalisées en 2023, parallèlement à certains travaux de préparation des sols et d'installation d'équipements de loisirs préfigurateurs du parc. Ils permettront à la population de s'approprier ce nouveau poumon vert, pour partie dans le cadre d'un chantier participatif.



PRUNEL et RUCH. Les projets de renouvellement urbain RUCH et PRUNEL, en cohérence avec l'ambition de faire de Saint-Denis une ville du quart d'heure, vont favoriser le développement des modes doux et l'implantation de services et commerces au cœur des quartiers du Chaudron, de Vauban, de Marcadet ou de Butor. Sans généraliser les projets de rénovation urbaine à grande échelle, Saint-Denis a pour ambition d'essaimer ce concept de « ville du quart d'heure » sur l'ensemble de ses quartiers. Une étude de programmation urbaine sera ainsi menée en 2023 sur le quartier de Bois de Nèfles, afin de créer une nouvelle centralité, complémentaire du centre-bourg, autour de la station Papangue.

Sur le Plan de Rénovation Urbaine du Nord-Est Littoral (Prunel), en 2023 les équipes poursuivent les démolitions, en commençant le travail de résidentialisation, en traitant la question de l'habitat indigne avec la CINOR et en redéfinissant les espaces publics : c'est l'environnement immédiat et le cadre de vie des habitants qui vont changer.

En étape 2 de la labellisation Eco quartier, seront engagées l'opération Bouvet par la SHLMR, les déconstructions de Piranhas Casse Pierre (suivi par la réalisation des études et des travaux d'aménagement du tiers lieu) et une première tranche de Vauban 1. La ville poursuit avec ses partenaires la concrétisation d'une seconde tranche de la convention avec l'ANRU.

Les études préalables aux travaux de réhabilitation/résidentialisation se formaliseront sur Camp Jacquot et Vauban 216. La ville a en charge les missions de maîtrise d'œuvre des travaux des espaces publics du périmètre PRUNEL, avec le confortement du plan guide et la réalisation des phases « Avant-Projet » sur les quartiers Butor, Marcadet, Vauban, la réalisation des études et travaux d'aménagement de l'espace Turpin (mail piéton, square sportif) et la pacification test de la ruelle Turpin, ainsi que la finalisation de la mission du programme des écoles. Les études de Maîtrise d'Œuvre des écoles seront engagées par la mise en place de concours d'architecture.

Le diagnostic de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le réemploi des matériaux sera finalisé et verra le démarrage de la phase 2 de mise en place des comités techniques réemploi. Le Conseil citoyen poursuivra son travail auprès des équipes techniques dans la mise en œuvre du projet, la co-construction et la convention CAUE avec les écoles du quartier seront poursuivies. L'AMO agriculture urbaine conduira à la mise en œuvre en 2023 du 1er jardin nourricier.

L'opération Rénovation Urbaine du Chaudron (Ruch), est engagée depuis 2021. En 2022, plus de 600 contributions ont permis de faire ressortir les grands secteurs de projet : création d'un parc sur l'îlot Flamboyant, valorisation du pôle culturel et sportif autour du Village Jeune et des équipements sportifs alentours, confortement du pôle associatif Damase Legros.

Une vingtaine de projets, dont les fiches actions sont en cours de réalisation, permettront de traiter les venelles et impasses au sein des résidences avec l'ensemble des partenaires du projet (bailleurs, associations, institutions). Cet engagement sera formalisé dans une charte.

Le passage à la phase opérationnelle des actions retenues se fera au fur à mesure des signatures de conventions de co-financements. Il pourrait démarrer, sur certains projets, dès 2023/2024.

Sur Moufia, les derniers éléments programmatiques de la centralité doivent être calés avec le promoteur avant de pouvoir passer en phase travaux.

UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AU SERVICE DES PROJETS

Pour mener à bien les projets de la ville bâtieuse, Saint-Denis se doit d'être dynamique en matière de stratégie foncière. Elle consacre un budget de plus de 2,5 M€ pour l'acquisition de nouveaux biens immobiliers, notamment par le biais de la préemption de terrains bâtis stratégiques en 2022 et projette de maintenir un niveau similaire d'engagement financier pour 2023.

Dans un contexte de contraction budgétaire, la gestion patrimoniale rationnalisée et adaptée représente un gisement d'économies pour la collectivité, et cela sans impact sur la qualité du service rendu. Afin de lancer un audit pour élaborer un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE), un diagnostic du patrimoine communal sera lancé en 2023.

Le partenariat avec l'Établissement Public Foncier de la Réunion (EPFR) a permis de maîtriser des fonciers difficilement accessibles comme sur la Cité Ah-Soune. Celui-ci doit se poursuivre en 2023, avec l'acquisition et le portage de nombreux fonciers situés notamment sur le PRUNEL, permettant ainsi à la Ville de maîtriser l'étalement urbain sur le secteur.



SAINT-DENIS, LA VILLE VERTE DU QUART D'HEURE



JEAN-PIERRE MARCHAU

Élu délégué au développement durable

« Dans le cadre de la nouvelle mandature, la Ville a opéré un virage écologique attendu par les Dionysien.nes. Cette préoccupation écologique traverse l'ensemble des politiques municipales. A travers des principes d'aménagement raisonnable et raisonnable, les projets les plus durables sont retenus et déployés avec l'ambition de placer le bien-être des citoyen.nes au cœur de nos réalisations.

Les orientations de 2023 poursuivront le travail amorcé en ce sens, pour concevoir la Ville de demain, l'imaginer de manière plus soutenable, pensée pour les nouvelles générations, soucieuse du bien vivre de nos aîné.es, adaptée au parcours résidentiel des familles dionysiennes, mais également accueillante pour tous.tes.

Elles prolongeront également l'ambition de remettre l'humain au centre de la ville - la Ville verte du quart d'heure - afin que chaque Dionysien.ne se trouve au plus près de l'emploi, des services publics, des activités de loisirs... »

La Ville verte du 1/4 d'heure vise à remettre l'humain au centre de la ville pour faire cohabiter les infrastructures urbaine et la nature, offrir une qualité de vie aux citoyen.nes par des déplacements raisonnés et fluidifiés vers des services au plus près de chez eux. L'hyperproximité étant au cœur du Projet municipal, il s'agit, de transformer la Ville de manière polycentrique.

MOBILITÉS : RECHERCHER LES SOLUTIONS ALTERNATIVES À LA VOITURE

Saint-Denis accueille quotidiennement plus 80 000 véhicules. Près de 80% d'entre eux restent chaque jour sur la commune, engorgeant le réseau routier. Des projets de tramways ont été envisagés par la Cinor (TAO) et la Région (Runrail) entre 2015 et 2020 avant d'être abandonnés.

BAOBAB : pour un nouveau schéma de mobilité et d'aménagement urbain. Dans ce contexte, la Municipalité, souhaitant un nouveau schéma de mobilité de portée régionale, a amorcé le projet **BAOBAB** – Bus Aéroport Ouest- Bus Aéroport Bocage, afin de répondre à la demande et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le projet BAOBAB se compose de deux parties :

- BAO, qui fait la liaison entre l'entrée Ouest (caserne Lambert) et l'aéroport (pôle d'échange de Duparc). En 2023, les études opérationnelles seront lancées, suite aux études de faisabilité de 2022.
- BAB, liaison est constituée d'un tracé de l'aéroport jusqu'à Bocage à Sainte-Suzanne.

Outre le renforcement de l'offre en matière de transport en commun, le projet permettra, à terme de réduire le Traffic, requalifier la frange littorale pour ouvrir la ville sur la mer.

Afin de pacifier le centre-ville au travers d'un rééquilibrage du partage du l'espace public et d'inciter à l'usage des modes actifs (le vélo et la marche), la Ville ambitionne de généraliser la vitesse à 30km/h en agglomération.

LES MOBILITÉS ACTIVES : une autre alternative pour une meilleure santé. Si la Ville dispose aujourd'hui d'une trentaine de kilomètres de voies cyclables, l'objectif à la fin du mandat est d'en avoir deux fois plus. Dans la perspective de ce doublement, les projets d'aménagements de voirie intègrent systématiquement le partage de l'espace public en faveur des modes de déplacement actifs.

LE PLAN VÉLO va se poursuivre en 2023 avec notamment l'ouverture jusqu'au Chaudron de 10 nouvelles stations de vélos en libre-service. Le plan « savoir rouler à vélo » se poursuivra également. Sur fond de crise énergétique et climatique, l'État a pris l'engagement de dédier un budget national de 250 M€ pour le développement du cyclable sur lequel pourrait s'appuyer le Plan vélo.

L'INCITATION À L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN. Dans une logique éco-responsable, la Ville s'est engagée à soutenir, sur la durée du mandat, les jeunes dionysiens dans leur mobilité et ce jusqu'à l'âge des 26 ans. Comme signalé précédemment, la gratuité des bus ouverte aujourd'hui aux jeunes jusqu'à l'âge de 22 ans sera étendue en 2023 aux jeunes adultes de 23 et 24 ans.

URBANISME ET MOBILITÉ. Sur certains secteurs, le caractère résidentiel de type individuel laisse peu à peu la place à l'habitat collectif. Il faut que les opérations envisagées puissent s'intégrer de manière satisfaisante dans l'environnement existant et que les conditions d'accessibilité et de desserte soient suffisantes. En 2023, les secteurs de la ville disposant d'un potentiel urbanisable feront donc l'objet d'études afin de mieux appréhender les enjeux de circulation ainsi que les solutions nécessaires pour accompagner les futures opérations immobilières.



VALORISER LE PATRIMOINE DE SAINT-DENIS AU TRAVERS DE LA VILLE AGRICOLE

Dans un contexte de crises climatique, sociale, sanitaire et diplomatique successives, et au vu de la vulnérabilité de l'île, la souveraineté alimentaire est une priorité. Avec sa « Ville agricole », Saint-Denis redynamise la production, améliore l'approvisionnement, tout en créant de l'emploi. La ville souhaite favoriser l'installation d'une centaine de nouveaux agriculteurs. Pour cela, elle mobilise du foncier communal agricole, part à la conquête des friches et accompagne les porteurs de projet dans leur installation.

Afin d'installer de nouveaux agriculteurs, la ville lancera, dès la fin d'année 2022, les études sur la structuration prochaine de la zone Valiamée. La réflexion autour de cette future zone agricole devra être prise dans sa globalité (accès, morcellement, eau, etc.) pour une mise en valeur durable et en phase avec les orientations nationales et locales. Des financements existent pour accompagner la Ville dans les études de faisabilité et les travaux fonciers indispensables. Cette zone pourrait accueillir ses premiers exploitants dès 2023. En valorisant ces 36 hectares, la Ville pourra ainsi y installer entre 30 et 50 nouveaux agriculteurs.

L'autre grand enjeu de la Ville agricole sera la gestion de l'eau dans l'ensemble de la zone agricole de la Montagne. En partenariat avec le Département, des études de recensement de la ressource et d'opportunité seront réalisées pour appréhender au mieux le développement agricole de la zone.

Puisqu'une ville fortement urbanisée peut aussi être une ville nourricière, Saint-Denis s'attachera à développer l'agriculture urbaine, en partenariat avec les grands projets de renouvellement urbain tel que PRUNEL ou RUCH. De manière globale, l'insertion, l'inclusion et l'innovation continueront d'être au cœur du développement agricole de Saint-Denis. L'ensemble de ces actions nécessitera un budget estimé de 75 000 € par an.



UNE VILLE AUX TECHNOLOGIES INNOVANTES

La poursuite de la transition écologique influence fortement les choix de la Ville en matière d'équipement public. Le photovoltaïque, la Led, la modulation intelligente, la supervision à distance remplacent progressivement les équipements dits « traditionnels » notamment d'éclairage public routier et sportif. La facture énergétique de l'éclairage public routier représente à ce jour un tiers de la facture totale de l'énergie. Diviser la puissance des lampes, adapter les horaires de fonctionnement, varier l'intensité au cœur de la nuit permet un gain énergétique (KWh) annuel de 31,80 %, une économie d'environ 470 000€ et une forte réduction des émissions de CO2 (2 086 tonnes / an).

En matière d'éclairage public routier, le plan de pluriannuel (2020/2024) de renouvellement des équipements évalués à 5 000 points lumineux (30% du parc existant) se poursuit. Fin 2022 -début 2023, débutera la réhabilitation des 100 projecteurs du Barachois par de la Led pour réduire de 68 % la puissance totale. La deuxième phase s'achèvera début 2023 sur les secteurs de Montagne 8ème et 15ème.

La tranche 3 débutera en 2023 et se poursuivra jusqu'en 2024. 4 566 luminaires seront rénovés sur les secteurs du Bd SUD, TCSP 2 du Butor au Chaudron, Centre-Ville Est, Butor/Sainte-Clotilde, la Bretagne, Domenjod, la Source, Bellepierre, Saint-François, Colline des Camélias, Montgaillard, La Trinité, Bois de Nèfles, Moufia, Foucherolles et Carré Piéton pour un coût estimé à 7,3 M€. En 2023, installation d'un éclairage solaire rue du Souvenir à Prima pour un montant estimé à 124 000 € (18 mâts routiers et 16 mâts piétons).



Ces enjeux de modernisation amènent la Ville à poursuivre le raccordement des feux de signalisation routière à un poste de commandement. Les travaux d'optimisation de la détection des bus à l'approche des carrefours à feux via une nouvelle technologie embarquée à onde courte ont été finalisés en 2022. En 2023, en collaboration avec la SODIPARC, la Ville souhaite étendre ce système sur d'autres axes tels que les rues Bertin, Philibert Tsiranana, etc.

Le nouveau logiciel de supervision permettra de visualiser à distance les carrefours en temps réel et au besoin faire intervenir les équipes techniques sur le terrain rapidement. L'objectif est de rendre les déplacements en bus sur notre territoire plus attractifs et le trafic fluide. De plus, la Ville souhaite s'engager dans la micro-régulation en installant des boucles de détection pour les véhicules légers hors TCSP, afin de minimiser le temps d'attente des automobilistes.

En partenariat avec la Région et le Département, les carrefours Labourdonnais / Joffre et Girasols seront optimisés pour fluidifier ces axes très fréquentés. Une étude sera lancée pour le déplacement des signalisations lumineuses tricolores pour favoriser le passage des PMR. Enfin, dans cadre du plan vélo, les carrefours concernés par la zone 30 seront équipés de feux modaux spécifiques.

En matière d'éclairage public sportif, un programme de reconversion des projecteurs à lampes en projecteur à Led a été élaboré. En 2023, il s'agira de poursuivre la maîtrise de la consommation électrique des sites sportifs les plus énergivores :

- réception des travaux de rénovation de l'éclairage du « stade Jean Ivolua » en technologie Led (1,9 M€),
- modernisation de l'éclairage du petit stade Jean Ivolua
- expérimentation de l'éclairage solaire sur le complexe Antoine Sery (plateaux noirs et aires de jeu), le plateau noir du Brûlé et le plateau vert Montagne 8ème,
- déploiement de projecteurs à Led sur divers sites sportifs,
- extension du dispositif de GAES aux terrains de football,
- renforcement du transformateur et mise en place d'un nouveau TGBT de la piscine du Chaudron

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE L'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE

La Ville investit tous les ans dans des travaux de renforcement ou d'extension de réseaux électriques pour sécuriser et améliorer le cadre de vie des Dionysiens. Chaque année ce sont près de 500 000 € qui sont investis dans le cadre de la loi SRUH pour permettre le raccordement de nouvelles constructions liés aux permis de construire délivrés.

De plus, avec le SIDELEC, la Ville participe à hauteur de 20% à l'effacement des réseaux en zone rurale et urbaine. En 2023, dans le cadre du schéma directeur porté par le SIDELEC, la Ville souhaite accueillir sur son territoire des bornes de recharges pour les véhicules électriques.



UNE VILLE QUI ENCOURAGE UNE PUBLICITÉ PLUS VERTUEUSE : 60 PANNEAUX SUPPRIMÉS EN 2023

La publicité est un enjeu capital à Saint-Denis à tel point que la Ville a revu son règlement local pour préserver le bien-être des habitants sans mettre en péril l'activité économique. Il s'agira pour 2023 de déterminer des actions ciblées sur la collecte de recettes publicitaires. Tout comme il faudra maintenir la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures (TLPE) sur tous les supports publicitaires et les enseignes de la ville en mutualisant nos efforts avec les outils du SIG. Il sera également veillé à la stricte application effective de la limitation de la promotion de l'alcool à proximité des établissements scolaires.

UNE VILLE QUI MODERNISE SES ÉQUIPEMENTS

Afin d'accueillir les administrés dans de bonnes conditions et faciliter leur déplacement, les bâtiments communaux sont équipés de systèmes de climatisation et d'ascenseurs.

Ces dernières années, la Ville a entrepris de remplacer les appareils de climatisation dits énergivores de classe C par du matériel de classe A++ et A+++ à économies d'énergie. Ce programme va se poursuivre et s'améliorer.

En 2023, les systèmes de climatisation vétustes des archives communales et de la salle polyvalente de la Bretagne seront remplacés. Et celui, de la salle du Conseil sera remplacé par un dispositif hybride alimenté par des panneaux photovoltaïques. L'ascenseur panoramique va être remplacé par un équipement plus performant, facilitant l'accès aux PMR et permettant d'accueillir plus de personnes. Cette opération bénéficiera d'une subvention de l'État à hauteur de 50%.

POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE MAITRISÉ

Pour mieux protéger les citoyen.nes et faire face aux aléas et aux différents niveaux de risques, la Ville de Saint-Denis a posé un enjeu de connaissance et de maîtrise du territoire dionysien. A ce titre, elle continuera donc en 2023 à apporter des compétences – notamment techniques et juridiques – en matière de levées topographiques, d'implantations, de bornages, de délimitation du domaine public, ainsi qu'en termes de prestations topographiques en appui des différentes directions mobilisées, en amont des projets mais surtout pendant les phases opérationnelles.

Le Système d'Information Géographique (SIG) communal continuera de faire évoluer la qualité des données communales. En 2023, il contribuera à un observatoire de données communales. L'équipe SIG participera à la diffusion d'informations consolidées et qualifiées afin de permettre aux élus et aux services d'accéder en temps réel aux données essentielles de la Ville : un enjeu essentiel pour la réactivité attendue de l'Administration. L'équipe SIG continuera à évoluer et à monter en compétence afin de pouvoir proposer des visuels innovants et accessibles à destination des citoyen.nes, pour mieux répondre à leurs attentes et permettre une meilleure compréhension et appropriation de l'action publique.



NOTES :

NOTES



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*

DOSSIER DE PRESSE

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

CONTACT MEDIA

ERIC FONTAINE

Directeur de la Communication

0692 65 60 23

e.fontaine@saintdenis.re